



**Communiqué de presse**

Jeudi 21 mars 2019

## **Kiosques de presse incendiés : la Ville de Paris accorde une aide d'urgence aux kiosquiers impactés**

**À la suite des dégradations intolérables commises sur les kiosques de presse des Champs-Élysées le samedi 16 mars, Anne Hidalgo a décidé d'accorder une aide exceptionnelle de 2 000 € à chaque kiosquier qui a vu son lieu de travail et sa marchandise brûlés.**

Samedi 16 mars, dans le cadre des violences perpétrées en marge de la manifestation des « Gilets Jaunes » sur les Champs-Élysées, sept kiosques de presse ont été incendiés dont cinq ont été complètement détruits par le feu.

Pour aider les kiosquiers dans ce moment difficile, la Maire de Paris a décidé d'accorder une aide exceptionnelle de 2 000 euros à ceux ayant vu leur édicule et marchandise détruits. Parallèlement, la Ville de Paris, Médiakiosk et ENEDIS se sont mobilisés pour que des kiosques de remplacement soient installés dans les meilleurs délais. L'un d'entre eux a d'ores et déjà pu rouvrir le mardi 19 mars. Les autres seront opérationnels dans les prochains jours.

Enfin, Olivia Polski, adjointe à la Maire de Paris en charge du commerce, de l'artisanat et des professions libérales et indépendantes, a demandé aux distributeurs de presse écrite de faire preuve d'une attention toute particulière quant à la situation financière des kiosquiers qui ont vu leurs marchandises détruites ou pillées.

« La municipalité, comme les Parisiens, est très attachée aux kiosques et aux kiosquiers. Nous soutenons très fortement cette profession emblématique qui contribue à la liberté d'expression et à l'accès de tous les citoyens à l'information »,

souligne Olivia Polski. « Face aux dégradations inacceptables de samedi dernier, nous avons donc pris toutes les mesures nécessaires pour que les kiosques rouvrent dans les plus brefs délais. Nous appelons pour les prochaines journées de manifestation à l'apaisement et au respect des kiosquiers comme de l'ensemble des commerçants parisiens, qui doivent pouvoir pratiquer leur activité économique en toute sécurité ».

**Contact presse :** [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01 42 76 49 61